

tion qui s'altère tout aussi souvent qu'il s'organise ; c'est du pus concret, ou du mucus épais, ou de la matière sébacée étendue en nappe et moulée sur la forme des organes, ou enfin de la fibrine décolorée, qui peuvent bien par la suite s'organiser en tissus nouveaux et former alors des productions morbides, mais qui jusque là ne peuvent pas être regardées comme telles. Leur formation, sous l'influence des phlegmasies aiguës, ne prouve donc rien contre l'explication que nous avons donnée du mode de développement des productions morbides en général.

Rien n'est peut-être plus digne de l'intérêt du physiologiste, que l'étude du mode de formation et de développement des maladies qui nous occupent. C'est là qu'il peut voir se former les premiers vestiges de l'organisation, et la vie commencer à poindre avec eux ; puis l'organisation devenir un peu plus compliquée, et la vie se manifester par des phénomènes plus compliqués eux-mêmes ; enfin, l'organisation acquérir un degré de perfection plus considérable encore, et la vie s'annoncer par ses deux grands caractères : sensation et spontanéité. Quel sujet de méditation, quelle source de découvertes peut-être, que la contemplation de ces curieux phénomènes ! Par quelle gradation insensible on s'élève de l'organisation rudimentaire de cette fausse membrane dans laquelle quelques stries rougeâtres indiquent la présence de quelques vaisseaux sanguins, à l'organisation plus compliquée de ce tissu d'apparence cellulaire qui établit des adhérences entre les deux feuillets d'une membrane séreuse jadis enflammée ; de cette toile celluleuse, à la poche formée par un kyste, qui joint déjà à la faculté purement végétative de se nourrir comme tous les autres tissus, celle d'absorber ou de sécréter certaines substances ; de ce *nouvel organe* sur-ajouté à l'économie, à l'hydatide qui se nourrit et se meut, mais d'une manière obscure ; enfin de cet

être vivant, à l'ascaride lombricoïde qui exécute de grands mouvemens, digère et se reproduit par voie de génération ! Mais laissons à d'autres le soin de développer ces considérations auxquelles la nature de cet ouvrage nous interdit de nous livrer.

Les symptômes des productions morbides varient suivant la nature de ces maladies et le siège qu'elles occupent ; mais elles offrent toutes, ainsi que nous l'avons déjà dit, ce caractère particulier, de ne produire en général que des symptômes obscurs, soit d'irritation faible, soit de compression ou de gêne des parties qui en sont le siège. Situées pour la plupart d'ailleurs sur la peau, ou immédiatement au dessous d'elle, ou à la surface des membranes muqueuses, et rarement dans la profondeur des organes, elles sont presque toujours accessibles à nos sens, et par conséquent d'un diagnostic facile ; quelques unes seulement sont difficiles à reconnaître ; il n'en est qu'un petit nombre aussi qui puissent devenir mortelles.

Le traitement de ces affections repose sur une indication simple : il consiste, pour toutes celles qu'il est possible d'atteindre, dans leur ablation ou leur expulsion ; mais les moyens de les enlever ou de les expulser diffèrent suivant les espèces de productions morbides et les parties dans lesquelles elles se sont développées ; ils ne pourront par conséquent être décrits que dans l'histoire de chacune de ces affections en particulier.

ORDRE PREMIER.

PRODUCTIONS CORNÉES.

Des productions cornées en général.

L'épiderme se développe quelquefois d'une manière extraordinaire, tantôt par plaques et tantôt par excroissances. Ce développement anormal qui ressemble à l'accroissement des minéraux, et que quelques auteurs ont même comparé à une

cristallisation, nous paraît différer des cors et des verrues, que nous avons cru devoir considérer comme des hypertrophies du tissu épidermique, en ce qu'il est moins vital que celui qui semble présider à la formation de ceux-ci. La différence est sans doute légère, et nous ne savons vraiment si elle est suffisante pour justifier la séparation de ces maladies dans deux classes différentes; l'obscurité des mouvemens vitaux, dans l'épiderme, rend cette question difficile à décider.

Toutes les productions que nous réunissons ici se ressemblent en cela qu'elles ont toutes un aspect corné, non par la forme quelles affectent, mais par la nature de la matière qui les compose. Cette matière n'est autre chose que l'épiderme épaissi, accru et durci; aussi ne les observe-t-on que sur ce tissu. Toutes sont sans douleur; aucune n'est grave; l'ablation est le remède de la plupart d'entre elles.

De l'ichthyose (1).

On désigne, sous le nom d'*ichthyose* ou *pellagre*, un développement anormal de l'épiderme, dans lequel ce tissu forme, dans une étendue plus ou moins considérable, une couche grise, épaisse, fendillée, et divisée en petits compartimens irréguliers, qui ne sont pas imbriqués à la manière des écailles de poisson, mais seulement placés les uns à côté des autres.

Causes. Cette maladie est presque toujours congéniale et héréditaire; on ne la voit que très-rarement se développer accidentellement, et, lorsque cela arrive, les causes en restent cachées. On a prétendu cependant que les habitans des bords de la mer ou des rivières très-poissonneuses en étaient très-souvent affectés, et qu'ils le devaient à l'usage trop exclusif de la chair de poisson; mais il paraît que cette étiologie a été imaginée par les médecins, qui ont cru voir de l'ana-

(1) Bayet, *Traité théorique et pratique des maladies de la peau*, tom. II, pag. 302 et suiv.

logie entre l'aspect de l'épiderme dans cette maladie, et les écailles du poisson, et que l'observation ne l'a pas confirmée. Les hommes en sont plus fréquemment affectés que les femmes.

Symptômes, etc. L'ichthyose est générale ou partielle; dans ce dernier cas, elle occupe toujours les endroits où la peau est le plus épaisse et l'épiderme plus rude, comme autour des articulations, au genou, au coude, etc., excepté cependant à la paume des mains et à la plante des pieds; elle donne à ce tissu un aspect terreux, et une rudesse comparable à celle de la peau de chagrin; les plaques épidermiques, plus ou moins larges et plus ou moins épaisses, se détachent par le frottement, et se renouvellent sans cesse; quelquefois la peau en est complètement débarrassée pendant l'été, et on les voit se reproduire aux approches de l'automne. La peau ne paraît pas altérée au dessous d'elle; elle a sa couleur naturelle; et la seule particularité qu'elle présente, c'est que les petits sillons que l'on remarque ordinairement à sa surface sont plus prononcés; aucune douleur, aucune démangeaison n'accompagne ordinairement l'ichthyose; elle n'altère en rien la santé des individus qui en sont atteints; la transpiration cutanée et la sécrétion folliculaire de la peau sont seulement empêchées dans les points malades, mais la perspiration pulmonaire et la sécrétion de l'urine y suppléent.

Traitement. Il est très-rare que l'on parvienne à guérir l'ichthyose; on n'y réussit, en général, que lorsqu'elle est légère et accidentelle. Les moyens conseillés par les auteurs, sont: les lotions et les applications émollientes, mucilagineuses, onctueuses et adoucissantes, long-temps continuées, les frictions douces, et les bains tièdes seuls ou alternés avec les bains de vapeurs aqueuses et avec les bains alcalins. M. Rayer (1), fondé sur ce que l'on a vu quelquefois dispa-

(1) *Ouvrage cité*, tom. II, pag. 307.

raître pour quelque temps l'ichthyose à la suite d'inflammations cutanées, telles que la variole, pense avec raison que l'on pourrait la combattre lorsqu'elle est bornée, par des vésicatoires volans appliqués sur le mal lui-même. On a conseillé de transporter dans l'intérieur des terres, et de soumettre à l'usage des ferrugineux et des sulfureux, les individus atteints de cette maladie qui habitent les bords de la mer; mais aucun fait n'a confirmé l'utilité de ce précepte. Willan recommande la poix à la dose d'une demi-once par jour; mais des expériences récentes ont prouvé l'inefficacité de ce moyen. Enfin, on a conseillé les préparations arsenicales, tout médecin sage doit s'abstenir de pareilles médications quand il s'agit d'une maladie aussi peu grave.

Des productions cornées.

Les productions cornées sont des prolongemens épidermiques, souvent conoïdes, de dimensions variées, développés à la surface de la peau, et formés par une substance analogue à celle de la corne ou des ongles. Dauxais (1) a réuni dans sa thèse presque tous les exemples connus de cette singulière maladie.

Les causes de cette affection ne sont pas mieux connues que celles de l'ichthyose; comme celles-ci, les productions cornées sont presque toujours congéniales et héréditaires. Cependant on les a vues survenir à la suite d'une contusion, à la surface d'un ulcère long-temps irrité (2); mais presque toujours alors il n'existe qu'une seule de ces productions; elles sont *solitaires* ou *multiples*. Les premières se développent le plus ordinairement sur les parties de la peau pourvues de poils ou d'un

(1) *Des cornes*, thèse in-4°. Paris, 1820.

(2) *Archives générales de Médecine*, tom. XV, pag. 218. — *Observation d'une corne développée sur le gland à la suite d'inflammation chronique et d'ulcération de cette partie*, par M. Richond Deshrus.

grand nombre de follicules: ce qui a fait penser à quelques auteurs, à MM. Everard Home (1) et Astley Cooper entre autres (2), qu'elles résultent toujours de l'affection d'un follicule: elles sont plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes, et chez les vieillards que chez les adultes. Les secondes naissent sur toutes les parties de la peau, mais principalement sur celle des mains et des pieds.

Symptômes, etc. Les productions cornées *solitaires* sont en général comme implantées au milieu de la cavité d'un kyste, qui les enveloppe en entier tant qu'elles sont peu développées, mais qui n'enchâsse plus que leur base lorsqu'elles ont acquis de plus grandes dimensions. Dans l'origine, elles sont molles; mais à mesure qu'elles s'accroissent, leur consistance augmente, et elles deviennent dures et résistantes; elles ne pénètrent jamais au delà de l'épaisseur de la peau, tandis qu'à l'extérieur on les voit acquérir quelquefois jusqu'à cinq pouces de longueur sur six à sept de circonférence à leur base. L'espace de kyste dans la cavité duquel cette base est implantée devient quelquefois le siège d'une inflammation chronique, qui peut se terminer par des ulcérations (3). En brûlant une portion de ces productions, il s'exhale une odeur entièrement semblable à celle de la corne.

• Les productions cornées *multiples* sont bien encore de la même nature que les précédentes; mais on ne connaît pas bien leur mode d'union avec la peau. Béclard a déposé dans les cabinets de l'École de médecine les mains et les pieds d'une vieille femme qui sont couverts de productions de ce genre; quelques unes ont jusqu'à dix pouces de longueur; elles sont friables et d'apparence tout-à-fait cornée.

(1) *Transactions philosophiques*, 1791.

(2) *OEuvres chirurgicales* d'Astley Cooper et de Benjamin Travers, traduites par Bertrand, tom. II, in-8°. Paris, 1823.

(3) Fayer, *ouvrage cité*, tom. II, pag. 317.

Enfin, il existe une troisième espèce de ces productions; ce sont de petits appendices cornés, nombreux et saillans, souvent blanchâtres à l'intérieur, et noirs à la surface, un peu comparables aux dards du porc-épic, et qu'on ne peut arracher sans provoquer de douleur ou un suintement d'un liquide roussâtre et sanguinolent. Cette espèce est héréditaire comme la précédente.

Traitement. Le traitement des productions cornées solitaires consiste tout entier dans leur destruction; on a conseillé les caustiques pour cet effet; mais l'instrument tranchant est de beaucoup préférable, et c'est à lui qu'il faut toujours avoir recours lorsqu'on se décide à enlever ces prolongemens. L'opération est très-simple: il faut cerner la base de la tumeur par une incision circulaire, disséquer complètement le kyste qui la reçoit, et enlever le tout. Il importe beaucoup de détruire le kyste ou le follicule en entier; car, sans cette précaution, on s'expose à voir la maladie se reproduire. Quand les malades ne veulent pas se soumettre à cette opération, on peut se borner à scier de temps en temps la production cornée auprès de sa base; on les débarrasse ainsi d'une partie de la gêne ou de la difformité qu'elle occasionne. On a conseillé de placer des exutoires, d'administrer des purgatifs, et de pratiquer des saignées pour s'opposer à la reproduction du mal; mais il est plus que douteux qu'on pût obtenir ce résultat par de semblables moyens.

Quand les productions cornées, dites multiples, sont peu nombreuses, on peut les attaquer par l'instrument tranchant comme les précédentes; mais dans le cas contraire, il faut se borner à les combattre par l'usage des bains simples, des bains alcalins, des bains de vapeur, des eaux thermales sulfureuses. On se promettra d'autant plus de succès de l'emploi de ces moyens, que les appendices seront moins adhérens à la peau. Quant à l'usage intérieur de médicamens quels qu'ils

soient, nous doutons que l'on puisse en retirer le moindre avantage.

ORDRE SECOND.

VÉGÉTATIONS.

Des végétations en général.

Nous donnons le nom de *végétations* à des productions morbides irrégulières, développées à la surface de la peau ou des membranes muqueuses, et dont la texture est la même, ou à peu près, que celle des tissus sur lesquels elles se manifestent, différentes en cela des polypes et des fungus, qui ont une texture particulière, et en général peu d'analogie avec les parties qui leur donnent naissance. Ces productions morbides s'accroissent par une sorte de végétation et presque à la manière des plantes, leur base est en général plus étroite que leur corps; aucune d'elles ne présente de gravité, et elles cèdent assez facilement aux moyens simples qu'on leur oppose ordinairement, savoir: la ligature, l'excision, et la cautérisation.

Des végétations cutanées.

On décrit dans les auteurs, sous le nom de *verruës pédiculées*, certaines excroissances pédiculées, molles, ridées, quelquefois à large base, lisses et polies, dont le caractère est de consister dans un véritable prolongement cutané, conservant tous les caractères anatomiques de la peau, à ces légères différences près, que ce tissu y est toujours d'une plus grande finesse, et quelquefois coloré en brun ou en rouge plus ou moins foncé. Il existe une trop grande différence entre ces productions morbides et les véritables verrues, pour qu'on puisse les confondre avec elles. Toute la surface cutanée en peut être le siège; nous en avons vu sur les paupières, derrière l'oreille, au cou, sur le dos, sur la poitrine et sur le ventre; celles des paupières sont allongées, quelquefois presque filiformes; et acquièrent souvent jusqu'à deux lignes de